

Séance
extraordinaire
22 mai 2012

**PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE MONT-JOLI**

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU VINGT-DEUXIÈME (22^{ème}) JOUR DU MOIS DE MAI DEUX MIL DOUZE (2012) À COMPTER DE 20 HEURES 30 A LA SALLE DU CONSEIL SITUÉE AU 40 HÔTEL-DE-VILLE A MONT-JOLI.

Sont présents :

M. Normand Gagnon, maire suppléant et conseiller du district 2,
M. Gilles Lavoie, conseiller du district 1,
M. Jean-Pierre Labonté, conseiller du district 4,
M. Marcel Dubé, conseiller du district 5,
M. Denis Dubé, conseiller du district 6.

Monsieur le Maire suppléant préside la séance, conformément aux dispositions de l'article 328 de la Loi sur les Cités et Villes.

Un (1) contribuable assiste à la séance alors que trois (3) membres du personnel cadre de la Ville, soit messieurs Joël Harrisson, directeur général et greffier adjoint, Steve Corneau, directeur des finances et trésorier, ainsi que Yves Sénéchal, directeur des communications et greffier, y prennent part.

Sont également présents messieurs Roger Boudreau, du Journal L'Avantage, de même que Daniel Ménard et Stéphane Gagné de la Télévision de La Mitis.

12.05.252

OUVERTURE DE LA SÉANCE PAR MONSIEUR LE MAIRE SUPPLÉANT ET CONSTATATION DE LA SIGNIFICATION DE L'AVIS DE CONVOCATION.

Monsieur le maire suppléant, Normand Gagnon, préside la séance et les personnes présentes reconnaissent avoir été convoquées selon les dispositions de la Loi. Le directeur des communications et greffier rédige le procès-verbal. Tous forment le quorum du conseil municipal malgré les absences motivées de madame Kédina Fleury-Samson, conseillère du district 3, et de monsieur Jean Bélanger, maire.

12.05.253

LECTURE ET APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

Tous les membres du conseil ayant reçu l'ordre du jour, il est proposé par le conseiller Gilles Lavoie appuyé par le conseiller Jean-Pierre Labonté et résolu à l'unanimité de l'adopter comme suit :

MOMENT DE RÉFLEXION

1. Ouverture de la séance par Monsieur le maire suppléant et constatation de la signification de l'avis de convocation.
2. Lecture et approbation de l'ordre du jour.

ADMINISTRATION

3. Appui à la lutte contre les boissons énergisantes.
4. Dépôt du Plan triennal de répartition et de destination des immeubles et liste des établissements, 2012-2013, 2013-2014 et 2014-2015 amendé de la Commission scolaire des Phares.
5. Appui de la Ville de Mont-Joli à la lutte à la contrebande de tabac.

6. Adoption du règlement 2012-1278 concernant la division de la Ville de Mont-Joli en six (6) districts électoraux.
7. Motion de félicitations à monsieur Michel Deschênes pour l'obtention du Méritas Métro Plus GP.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

8. Renouvellement de la cotisation de la Ville de Mont-Joli à l'Association touristique régionale de la Gaspésie.
9. Désignation d'un bénévole dans le cadre de l'activité de reconnaissance de la Fondation Rues principales.
10. Adjudication d'un mandat de services professionnels à monsieur Claude Vézina, arpenteur géomètre.

FINANCES

11. Dépôt et acceptation des indicateurs de gestion.
12. Appropriation du surplus non affecté et affecté.
13. Renouvellement d'adhésion au Carrefour action municipale et famille.
14. Autorisation d'engagement financier concernant les activités de la Semaine de la municipalité.
15. Autorisation de versement de dons par la Ville de Mont-Joli.

GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

16. Autorisation d'embauche de préposés aux espaces verts au service des travaux publics.
17. Autorisation d'embauche d'une agente communautaire au service d'urbanisme de la Ville de Mont-Joli.
18. Autorisation d'embauche d'une coordonnatrice aux activités culturelles et communautaires.
19. Adjudication d'un mandat de services professionnels pour de l'accompagnement.

LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

20. Appui à la tenue de la Journée de réadaptation 2012.
21. Appui au Club Optimiste pour la tenue de l'Opti-tacots 2012.

TRAVAUX PUBLICS

22. Autorisation de paiement du décompte progressif # 5 pour le projet de prolongement des infrastructures d'aqueduc et d'égouts vers St-Joseph-de-Lepage et de la réfection des services sur l'avenue Des Fusiliers.
23. Adjudication d'un contrat pour les travaux d'enrobés bitumineux préparés et posés à chaud pour l'année 2012.
24. Adjudication d'un mandat de services professionnels pour la réalisation d'un inventaire des milieux humides.

25. Autorisation de signature d'une entente entre Bois BSL inc. et la Ville de Mont-Joli pour le prolongement et le raccordement d'un fossé de drainage.

URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

26. Dépôt du procès-verbal de la réunion du lundi 7 mai 2012 du Comité consultatif d'Urbanisme (CCU).

AFFAIRES NOUVELLES

27. Autorisation d'embauche d'étudiants pour le Camp de Jour.
28. Autorisation de présentation des Mini-tours IGA – Charles-Bruneau.
29. Période de questions.
30. Clôture et levée de l'assemblée.

ADMINISTRATION

12.05.254 APPUI À LA LUTTE CONTRE LES BOISSONS ÉNERGISANTES

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Mont-Joli est soucieuse de la santé et développement de saines habitudes de vie chez ses citoyens;

CONSIDÉRANT QUE la Ville adhère à la mobilisation contre l'offre de boissons énergisantes puisque celles-ci présentent des composantes nocives à la santé;

CONSIDÉRANT QUE de nombreuses études scientifiques démontrent que la forte concentration de sucre dans ces breuvages contribue à l'apparition du diabète de type 2 chez les enfants et que plusieurs experts concluent notamment qu'il existe une association évidente entre ces boissons sucrées et l'obésité, l'accumulation de graisses dans le foie, une résistance à l'insuline et des risques cardiaques;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Mont-Joli a toujours refusé d'inclure ces produits au « menu » de ses édifices et que le conseil accueille favorablement l'invitation à faire front commun contre la consommation de ces boissons;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par le conseiller Marcel Dubé appuyé par le conseiller Jean-Pierre Labonté et résolu à l'unanimité que la Ville de Mont-Joli appuie toute initiative visant à réduire, voire à éliminer, la consommation de boissons sucrées dites « énergisantes » en raison des impacts négatifs sur la santé des personnes. La présente résolution sera transmise à l'Union des municipalités du Québec (UMQ) ainsi qu'au maire d'Amqui, monsieur Gaétan Ruest.

12.05.255 DÉPÔT DU PLAN TRIENNAL DE RÉPARTITION ET DE DESTINATION DES IMMEUBLES ET LISTE DES ÉTABLISSEMENTS, 2012-2013, 2013-2014 ET 2014-2015 AMENDÉ DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES PHARES

Il est proposé par le conseiller Gilles Lavoie appuyé par le conseiller Denis Dubé et résolu à l'unanimité d'autoriser le dépôt du projet de *Plan triennal de répartition et de destination de ses immeubles et liste des établissements 2012-2013, 2013-2014 et 2014-2015 amendé* adopté le 30 avril 2012 par le conseil des commissaires de la Commission scolaire des Phares, et ce, en accord avec l'article 211 de la *Loi sur l'instruction publique*.

12.05.256

APPUI DE LA VILLE DE MONT-JOLI À LA LUTTE À LA CONTREBANDE DE TABAC

CONSIDÉRANT QUE le Comité des Finances publiques de l'Assemblée nationale a déposé en février 2012 un rapport unanime sur les mesures à prendre pour combattre la contrebande de tabac;

CONSIDÉRANT QUE la première recommandation proposée se lit comme suit (extrait) :

« Que le gouvernement du Québec fasse des représentations auprès du gouvernement canadien, du gouvernement américain, du gouvernement ontarien et de la nation mohawk en vue de créer une commission mixte formée des cinq (5) parties consacrée à la lutte à la contrebande de tabac. Son objectif premier serait de proposer un plan d'action intégré qui porterait, entre autres, sur une entente « gagnant-gagnant » entre les gouvernements et les Autochtones afin que cesse la vente de tabac sans taxe à grande échelle aux non-autochtones »;

CONSIDÉRANT QU'il s'agit d'une percée majeure et importante puisque c'est la première fois au pays qu'un consensus politique est officiellement adopté sur cette question;

CONSIDÉRANT QUE la contrebande de tabac incite les jeunes au tabagisme, affecte les dépanneurs légitimes qui respectent les lois, rapporte des revenus considérables au crime organisé et en fait perdre davantage aux gouvernements;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Labonté appuyé par le conseiller Gilles Lavoie et résolu à l'unanimité de demander au gouvernement du Québec et au gouvernement fédéral de créer une commission mixte sur la contrebande de tabac pour dégager une entente « gagnant-gagnant » entre les gouvernements et les Autochtones afin que cesse la vente de tabac sans taxe à grande échelle aux non-autochtones.

12.05.257

ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT 2012-1278 CONCERNANT LA DIVISION DE LA VILLE DE MONT-JOLI EN SIX (6) DISTRICTS ÉLECTORAUX

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Mont-Joli est divisée en six (6) districts électoraux à la suite de l'adoption, le 20 mai 2008, du règlement 2008-1169;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal juge opportun de modifier le découpage des districts 2 et 4 de façon à en régulariser la forme et à équilibrer le nombre d'électeurs de chacun;

CONSIDÉRANT QUE la dite modification continuera de rencontrer les exigences de l'article 12 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités (L.R.Q., c.E-2.2), spécifiant que chaque district électoral doit être délimité de façon à ce que le nombre d'électeurs dans ce district ne soit ni supérieur ni inférieur de plus de vingt-cinq (25%) pourcent, au quotient obtenu en divisant le nombre total d'électeurs dans la municipalité par le nombre de districts, à moins d'approbation de la Commission de la représentation;

CONSIDÉRANT QU'UN avis de motion en ce sens a été donné à la séance ordinaire du 6 février 2012;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par le conseiller Denis Dubé appuyé par le conseiller Gilles Lavoie et résolu à l'unanimité que soit adopté le projet de règlement 2012-1278 modifiant le règlement 2008-1169 concernant la division

de la Ville de Mont-Joli en six (6) districts électoraux.

12.05.258 MOTION DE FÉLICITATIONS À MONSIEUR MICHEL DESCHÊNES POUR L'OBTENTION DU MÉRITAS MÉTRO PLUS GP

L'Association de hockey mineur de Mont-Joli présentait son traditionnel gala de fin d'année le samedi 19 mai dernier. En plus d'honorer les jeunes dont le parcours au hockey mineur prenait fin avec la dernière saison, les responsables ont souligné les performances des joueurs et des équipes de chacune des catégories en action pendant la saison 2011-2012.

La direction du hockey mineur a de plus procédé à la remise du sixième (6^{ème}) Méritas Métro Plus GP, un prix créé afin de rendre hommage à la contribution d'un bénévole. Le lauréat de cette prestigieuse marque de reconnaissance est monsieur Michel Deschênes, directeur général de la Caisse des Mutuellistes de Mont-Joli. Hockeyeur de grand talent, monsieur Deschênes a évolué aux États-Unis portant les couleurs de l'université RPI. Il est toujours actif au sein des ligues de garage locales en plus d'agir comme officiel aux matchs du hockey mineur. De 1994 à 2006, Michel a relevé tous les défis au bénéfice de l'Association de hockey mineur de Mont-Joli. Il continue de s'impliquer encore aujourd'hui dans certains projets spéciaux.

Il est proposé par le conseiller Gilles Lavoie par le conseiller Jean-Pierre Labonté et résolu à l'unanimité d'adopter une motion de félicitations à l'endroit de monsieur Michel Deschênes pour le dévouement, la persévérance et la générosité dont il a fait preuve au bénéfice de très nombreux jeunes aussi passionnés de hockey que lui. Le conseil tient également à souligner l'excellent travail des membres de l'Association de hockey mineur de Mont-Joli sous la présidence de madame Chantal Thibault dont le mandat a justement été récemment renouvelé.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

12.05.259 RENOUVELLEMENT DE LA COTISATION DE LA VILLE DE MONT-JOLI À L'ASSOCIATION TOURISTIQUE RÉGIONALE DE LA GASPÉSIE

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Labonté appuyé par le conseiller Denis Dubé et résolu à l'unanimité d'autoriser le renouvellement de la cotisation de la Ville de Mont-Joli à l'Association touristique régionale de la Gaspésie (ATR) pour la période du 1^{er} avril 2012 au 31 mars 2013, et ce, au montant de 1 254,85 \$ plus les taxes.

12.05.260 DÉSIGNATION D'UN BÉNÉVOLE DANS LE CADRE DE L'ACTIVITÉ DE RECONNAISSANCE DE LA FONDATION RUES PRINCIPALES

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Mont-Joli désire mettre en évidence le travail d'un bénévole dans le cadre du colloque annuel de la Fondation Rues Principales;

CONSIDÉRANT QUE la Ville soumet cette année la candidature de monsieur Bernard Tessier à titre de bénévole de l'année dans la démarche de revitalisation commerciale en cours;

CONSIDÉRANT QUE monsieur Tessier est impliqué activement à titre de président du comité conseil en revitalisation commerciale de Mont-Joli, au Club Richelieu Mont-Joli, à la Fondation Bébé Maxime, à Centraide Bas St-Laurent, à la Chambre de commerce et d'industrie Mont-Joli / Mitis, au Pacte Social de La Mitis, aux Cadets de l'Air, au Carrefour de la Littérature, des Arts et de la Culture, au Concours de musique du Canada (Section Rimouski-Gaspé), au Centre de Santé et de Services sociaux de La Mitis et la liste se poursuit;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par le conseiller Gilles Lavoie appuyé par le conseiller Denis Dubé de soumettre la candidature de monsieur Bernard Tessier à titre de bénévole de l'année dans le cadre du Colloque 2012 de la Fondation Rues principales qui aura lieu le 26 septembre prochain à Québec.

12.05.261 ADJUDICATION D'UN MANDAT DE SERVICES PROFESSIONNELS À MONSIEUR CLAUDE VÉZINA, ARPENTEUR GÉOMÈTRE

Cet item est retiré.

FINANCES

12.05.262 DÉPÔT ET ACCEPTATION DES INDICATEURS DE GESTION

Il est proposé par le conseiller Marcel Dubé appuyé par le conseiller Jean-Pierre Labonté et résolu à l'unanimité d'accepter le dépôt des indicateurs de gestion de la Ville de Mont-Joli pour l'année 2011.

12.05.263 APPROPRIATION DU SURPLUS NON AFFECTÉ ET AFFECTÉ

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Labonté appuyé par le conseiller Marcel Dubé et résolu à l'unanimité d'effectuer les opérations et transferts suivants :

Appropriation du surplus non affecté et transfert au :

- surplus affecté → Élections 2013 25 000 \$
 - Brigadiers scolaires 3 000 \$
 - Nettoyage des étangs aérés 10 000 \$

Appropriation du surplus affecté et transfert au :

- surplus non affecté → Plan directeur égout 12 508,12 \$
 - Plan directeur d'aqueduc 21 000,00 \$
 - Cautionnement (Chevaliers Colomb) 49 900,00 \$

12.05.264 RENOUELEMENT D'ADHÉSION AU CARREFOUR ACTION MUNICIPALE ET FAMILLE

Il est proposé par le conseiller Denis Dubé appuyé par le conseiller Jean-Pierre Labonté et résolu à l'unanimité d'autoriser le renouvellement de l'adhésion de la Ville de Mont-Joli au Carrefour action municipale et famille pour la période du 15 mai 2012 au 14 mai 2013, et ce, au tarif de 158,67 \$, incluant les taxes.

12.05.265 AUTORISATION D'ENGAGEMENT FINANCIER CONCERNANT LES ACTIVITÉS DE LA SEMAINE DE LA MUNICIPALITÉ

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Mont-Joli souligne traditionnellement la Semaine des municipalités en invitant les personnes qui œuvrent au sein des différents organismes à un « souper des bénévoles »;

CONSIDÉRANT QUE cette rencontre offre l'opportunité de rendre hommage aux lauréats du Mérite municipal et de procéder à la remise du Mérite Jean-Marie Carroll;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Labonté appuyé par le conseiller Marcel Dubé et résolu à l'unanimité d'accepter la proposition de l'Auberge Jacques-Cartier et d'autoriser une dépense d'environ 2 500 \$ pour la tenue de cette activité à l'Auberge Jacques-Cartier le mercredi 6 juin 2012. Cette dépense est prévue au budget du service.

12.05.266 AUTORISATION DE VERSEMENT DE DONS PAR LA VILLE DE MONT-JOLI

CONSIDÉRANT QUE des demandes d'appui financier ont été transmises à la Ville;

CONSIDÉRANT l'analyse desdites demandes et la recommandation des membres du comité des dons;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par le conseiller Denis Dubé appuyé par le conseiller Marcel et résolu à l'unanimité et résolu à l'unanimité que le conseil autorise les dons suivants :

Organisme	Objet	Dons
IGA – Unité Domrémy Le 16 juin 2012	Tournoi de golf bénéfice	2 cartes à 100 \$ = 200 \$
Cercle des Fermières Dîner & activités	Salle St-Jean-Baptiste Tarif réduit – location	30 \$
Club Rotary de Mont-Joli Le vendredi 15 juin 2012	Prix J.-Adalbert-Landry	10 cartes à 25 \$ = 250 \$

GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

12.05.267 AUTORISATION D'EMBAUCHE DE PRÉPOSÉS AUX ESPACES VERTS AU SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

CONSIDÉRANT QU'un appel de candidatures a été réalisé par le service des travaux publics afin d'embaucher cinq (5) préposés aux espaces verts pour la période estivale 2012;

CONSIDÉRANT la recommandation de monsieur Claude Fortin, surintendant du service des travaux publics;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Labonté appuyé par le conseiller Gilles Lavoie et résolu à l'unanimité d'autoriser l'embauche de messieurs Louis-Philippe Roy, Simon Leblanc, Jérôme Castonguay, Keven Deschênes et Olivier Caron à titre de préposés aux espaces verts. De plus, madame Ann-Julie Deschênes sera affectée au poste de préposée à l'arrosage.

Ces personnes seront à l'emploi de la Ville de Mont-Joli pour une période maximale de douze (12) semaines à raison de 40 heures / semaine au tarif horaire de 10,50 \$. Cette dépense est prévue au budget du service des travaux publics.

12.05.268 AUTORISATION D'EMBAUCHE D'UNE AGENTE COMMUNAUTAIRE AU SERVICE D'URBANISME DE LA VILLE DE MONT-JOLI

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Mont-Joli recoure aux services d'un agent communautaire depuis quelques années, poste comblé par un étudiant pendant la période estivale, dont le mandat consiste à faire respecter la réglementation municipale;

CONSIDÉRANT QU'un appel de candidatures a eu lieu afin de pourvoir ledit poste;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par le conseiller Gilles Lavoie appuyé par le conseiller Marcel Dubé et résolu à l'unanimité d'autoriser l'embauche de madame Marie-Élyse Gagnon au poste d'agente communautaire pour le service d'urbanisme de la Ville de Mont-Joli. Madame Gagnon sera en poste pour une période de dix (10) semaines à raison de 35 heures / semaine au taux horaire de 12,65 \$. Elle entrera en fonction le 11 juin 2012.

12.05.269 AUTORISATION D'EMBAUCHE D'UNE COORDONNATRICE AUX ACTIVITÉS CULTURELLES ET COMMUNAUTAIRES

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Mont-Joli a procédé à un appel de candidatures afin de combler le poste de coordonnatrice aux activités culturelles et communautaires;

CONSIDÉRANT QU'un processus de sélection a permis l'émission d'une recommandation d'embauche au conseil;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par le conseiller Marcel Dubé appuyé par le conseiller Gilles Lavoie et résolu à l'unanimité d'autoriser l'embauche de madame Nancy Proulx au poste de coordonnatrice aux activités culturelles et communautaires pour le service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire de la Ville de Mont-Joli. Madame Proulx bénéficiera des conditions de travail prévues à la *Politique des conditions de travail des employés cadres de la Ville de Mont-Joli*. La rémunération horaire sera de 23,53 \$ pour une semaine de 32,5 heures. Elle entrera en fonction le 4 juin 2012, date à laquelle débutera la période habituelle de probation de six (6) mois.

12.05.270 ADJUDICATION D'UN MANDAT DE SERVICES PROFESSIONNELS POUR DE L'ACCOMPAGNEMENT

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Labonté appuyé par le conseiller Gilles Lavoie et résolu à l'unanimité d'accorder à la MRC de La Mitis un mandat de services professionnels pour de l'accompagnement au titulaire du poste d'inspecteur en bâtiment. Deux (2) ressources ont été ciblées pour ce mandat. Monsieur Pierre-Luc Rioux assurera l'encadrement au salaire horaire de 37,08 \$ alors que la rémunération de monsieur Cédric Charest pour la formation sera de 42,07 \$ / l'heure. La Ville de Mont-Joli est admissible aux programmes de subvention d'Emploi Québec relatif à la formation.

LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

12.05.271 APPUI À LA TENUE DE LA JOURNÉE DE RÉADAPTATION 2012

Il est proposé par le conseiller Marcel Dubé appuyé par le conseiller Gilles Lavoie et résolu à l'unanimité que la Ville de Mont-Joli autorise l'Association Moto-Tourisme Mont-Joli / Mitis # 0175 à utiliser le stationnement du Stade du Centenaire le mercredi 13 juin 2012 dans le cadre des activités offertes pour la Journée de réadaptation à moto 2012.

12.05.272

APPUI AU CLUB OPTIMISTE POUR LA TENUE DE L'OPTI-TACOTS 2012

Il est proposé par le conseiller Denis Dubé appuyé par le conseiller Marcel Dubé et résolu à l'unanimité d'autoriser le prêt d'équipement aux responsables du Club Optimiste de Mont-Joli dans le cadre de la présentation de la populaire activité Opti-Tacots le samedi 16 juin prochain. Ainsi, le service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire fournira 40 barrières anti émeute, six (6) tables, 15 chaises, un podium ainsi que des poubelles. Le service des travaux publics ajoutera six (6) affiches « Détour » et sept (7) « Flèche » pour une signalisation appropriée. Une camionnette et une remorque du service des loisirs sera mise à la disposition des organisateurs et un pompier volontaire sera aussi présent pour la journée. De plus, le conseil autorise la fermeture du boulevard Jacques-Cartier, de l'avenue de la Grotte à l'avenue Verreault, pour la durée de l'activité.

TRAVAUX PUBLICS

12.05.273

AUTORISATION DE PAIEMENT DU DÉCOMPTE PROGRESSIF # 5 POUR LE PROJET DE PROLONGEMENT DES INFRASTRUCTURES D'AQUEDUC ET D'ÉGOUTS VERS ST-JOSEPH-DE-LEPAGE ET DE LA RÉFECTION DES SERVICES SUR L'AVENUE DES FUSILIERS

CONSIDÉRANT QUE la firme « Construction B.M.L. / Division Sintra Inc. » a présenté à la municipalité de St-Joseph-de-Lepage, maître d'œuvre du projet, le décompte progressif # 5 concernant le prolongement des infrastructures d'aqueduc et d'égouts vers St-Joseph-de-Lepage ainsi que la réfection des services sur l'avenue des Fusiliers;

CONSIDÉRANT QUE ledit décompte correspond aux travaux complétés en date du 27 avril 2012;

CONSIDÉRANT QU'une retenue contractuelle de 10% doit être appliquée au présent décompte conformément aux modalités du devis régissant l'adjudication du contrat;

CONSIDÉRANT l'analyse dudit décompte et la recommandation de la firme Roche ltée, Groupe-conseil, ainsi que du directeur des finances et trésorier, monsieur Steve Corneau;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Labonté appuyé par le conseiller Denis Dubé et résolu à l'unanimité d'autoriser le paiement du décompte progressif # 5 à la municipalité de St-Joseph-de-Lepage au montant de 86 616,38 \$, taxes nettes, ledit montant se répartissant ainsi :

- Ville de Mont-Joli : 13 913,31 \$
- Ville de Mont-Joli (PIQM) : 71 376,11 \$
- Ville de Mont-Joli (Fusiliers - PIQM) : 1 326,96 \$

12.05.274

ADJUDICATION D'UN CONTRAT POUR LES TRAVAUX D'ENROBÉS BITUMINEUX PRÉPARÉS ET POSÉS À CHAUD POUR L'ANNÉE 2012

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Mont-Joli a procédé à un appel d'offres pour l'octroi d'un contrat pour les travaux d'enrobés bitumineux préparés et posés à chaud pour l'année 2012;

CONSIDÉRANT QU'une seule entreprise a déposé une proposition;

CONSIDÉRANT la vérification de conformité de ladite soumission et la recommandation du superviseur à l'approvisionnement, monsieur Gilles

Gaudreault;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par le conseiller Gilles Lavoie appuyé par le conseiller Jean-Pierre Labonté et résolu à l'unanimité d'accorder au Groupe Lechasseur ltée le contrat pour les travaux d'enrobés bitumineux préparés et posés à chaud pour l'année 2012 aux prix unitaires soumis, et ce, pour un montant maximal de 327 125,75 \$, incluant les taxes.

12.05.275 ADJUDICATION D'UN MANDAT DE SERVICES PROFESSIONNELS POUR LA RÉALISATION D'UN INVENTAIRE DES MILIEUX HUMIDES

Il est proposé par le conseiller Gilles Lavoie appuyé par le conseiller Denis Dubé et résolu à l'unanimité d'accorder un mandat de services professionnels à la firme Groupe AIM, Solutions fauniques, consistant en la réalisation de l'analyse évolutive du site, l'inventaire, sa caractérisation et sa classification de même que la détermination de sa valeur écologique, l'identification des avenues potentielles de compensation ainsi que la déclaration du professionnel. Ledit mandat représente une dépense de 3 426 \$ plus les taxes.

12.05.276 AUTORISATION DE SIGNATURE D'UNE ENTENTE ENTRE BOIS BSL INC. ET LA VILLE DE MONT-JOLI POUR LE PROLONGEMENT ET LE RACCORDEMENT D'UN FOSSÉ DE DRAINAGE

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Labonté appuyé par le conseiller Gilles Lavoie et résolu à l'unanimité d'autoriser le directeur général, monsieur Joël Harrisson, à signer pour et au nom de la Ville de Mont-Joli une entente avec la firme Bois BSL inc. concernant le prolongement et le raccordement d'un fossé de drainage longeant les terrains de l'entreprise.

URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

12.05.277 DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU LUNDI 7 MAI 2012 DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME (CCU)

CONSIDÉRANT QUE le Comité consultatif d'Urbanisme (CCU) de la Ville de Mont-Joli a tenu une rencontre le lundi 7 mai 2012;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu d'accepter le dépôt de ladite rencontre;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par le conseiller Marcel Dubé appuyé par le conseiller Jean-Pierre Labonté et résolu à l'unanimité d'accepter le dépôt du procès-verbal de la réunion du lundi 7 mai 2012 du Comité consultatif d'Urbanisme (CCU) dont les faits saillants sont :

- L'émission de 42 permis de rénovation pour une valeur de 317 500 \$;
- L'approbation d'une (1) demande de dérogation mineure.

AFFAIRES NOUVELLES

12.05.278 AUTORISATION D'EMBAUCHE D'ÉTUDIANTS POUR LE CAMP DE JOUR

CONSIDÉRANT les besoins de main-d'œuvre à combler au Camp de Jour 2012;

CONSIDÉRANT la recommandation à cet effet de la directrice du service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire, madame Josée Levesque;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par le conseiller Gilles Lavoie appuyé par le conseiller Jean-Pierre Labonté et résolu à l'unanimité d'autoriser l'embauche des personnes suivantes :

- Madame Annick Savoie au poste de coordonnatrice pour une durée de 12 semaines à raison de 40 heures/semaine au taux de 12,00 \$ l'heure;
- Mesdames Isabelle Lavoie, Mélissa Desjardins, Joannie Banville, Ariane Caron Poirier et Michelle Vézina à un poste de monitrice pour une durée de six (6) semaines, du 2 juillet au 10 août 2012, à raison de 40 heures / semaine au tarif horaire de 10,00 \$;
- Madame Valery Gauthier au poste de monitrice spécialisée pour une durée de six (6) semaines, du 2 juillet au 10 août 2012, au taux de 10,00 \$ l'heure. Ce poste sera subventionné par le programme d'accompagnement en loisir pour personne ayant une déficience de l'URLS.

12.05.279 AUTORISATION DE PRÉSENTATION DES MINI-TOURS IGA – CHARLES-BRUNEAU

Il est proposé par le conseiller Marcel Dubé appuyé par le conseiller Denis Dubé et résolu à l'unanimité d'autoriser la présentation d'une activité destinée à amasser des fonds pour le Centre de cancérologie Charles-Bruneau. « Les mini-tours IGA – Charles-Bruneau » consiste en une randonnée cycliste d'environ 40 km qui aura lieu le samedi 2 juin 2012 (remise au dimanche 3 en cas de pluie). Cet événement populaire est une initiative de monsieur Carl Desjardins, propriétaire de IGA-Alimentation de La Mitis. Le parcours de la randonnée prévoit un départ à 14 heures du stationnement d'IGA alors que les participants emprunteront diverses rues du territoire de Mont-Joli tant à l'aller qu'au retour.

12.05.280 PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'a été posée.

12.05.281 CLÔTURE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé à 20h53, il est proposé par le conseiller Gilles Lavoie appuyé par le conseiller Jean-Pierre Labonté et résolu à l'unanimité de lever la présente séance.

